

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF

Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

La Société Placement de Tunisie- SICAF- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr Walid BEN SALAH (FINOR).

Bilan arrêté au 30 Juin 2022

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2022	2021	2021
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		2 713 591	2 713 591	2 713 591
Résultats reportés		2 294 957	2 237 972	2 237 972
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		15 008 548	14 951 563	14 951 563
Résultat net de la période		2 025 287	1 682 350	3 956 985
Total capitaux propres avant affectation	7	17 033 835	16 633 913	18 908 548
PASSIFS COURANTS				
Autres passifs courants	8	125 981	141 778	63 332
Total des passifs courants		125 981	141 778	63 332
Total des passifs		125 981	141 778	63 332
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		17 159 816	16 775 691	18 971 880

Etat de résultat arrêté au 30 Juin 2022
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin 2022	31 Décembre 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus des titres - droit de propriété	9	1 952 202	1 901 847
Revenus des placements	10	267 692	55 635
Reprises sur provisions	4	78 446	111 427
		2 298 340	2 068 909
Total des produits d'exploitation CHARGES			
D'EXPLOITATION			
Charges sur portefeuille titres	11	56 797	154 629
Autres charges d'exploitation	12	130 856	134 138
Dotations aux amortissements et aux provisions	4&13	80 960	93 887
		268 613	382 654
Total des charges d'exploitation			
		2 029 727	1 686 255
Résultat d'exploitation			
Autres gains ordinaires		-	10
Résultat des activités ordinaires (avant impôt)			
		2 029 727	1 686 265
Impôt sur les sociétés	14	(4 440)	(3 915)
Contribution sociale de solidarité		-	-
Résultat des activités ordinaires (après impôt)			
		2 025 287	1 682 350
Résultat de la période			
		2 025 287	1 682 350

Etat de flux de trésorerie arrêté au 30 Juin 2022

(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	30 Juin 2022	30 Juin 2021	31 Décembre 2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements provenant de la cession de titres et de placements financiers	15	3 931 512	4 476 616	8 735 159
Dividendes et intérêts encaissés	16	224 102	382 751	3 525 949
Encaissements provenant des placements (CD)	4	4 000 000	3 000 000	3 000 000
Total des encaissements d'exploitation		8 155 614	7 859 367	15 261 099
Décaissements pour achats de titres et placements financiers	15	1 191 808	753 705	5 415 539
Distributions de dividendes	17	3 899 895	3 999 892	3 999 899
Décaissements provenant des placements (CD)	4	3 000 000	3 000 000	2 500 000
Jetons de présence	18	2 400	2 400	24 000
Autres décaissements		54 600	65 637	237 389
Total des décaissements d'exploitation		8 148 703	7 821 634	12 176 809
		6 911	37 733	3 084 289
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION FLUX DE				
TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT				
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières		-	-	(3 078 159)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT				
Variation de trésorerie		6 911	37 733	6 120
Trésorerie au début de l'exercice		20 483	14 354	14 354
Trésorerie à la clôture de la période		27 394	52 087	20 474

Note 1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2019 et se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date d'arrêté, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

Note 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élevaient, au 30 juin 2022 à D : 12.268.071 contre un solde de D : 9.262.574 au 30 juin 2021 et s'analysent comme suit :

Titres	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable au 30/06/2022	Valeur comptable au 30/06/2021	Valeur comptable au 31/12/2021
•ASTREE	471 000	13,387	6 305 067	6 645 469	6 377 729
•COTUSAL	13 924	119,262	1 660 604	1 660 604	1 660 604
• AIR LIQUIDE	66 804	64,399	4 302 081	956 182	4302 081
• ASTREE DA CP 27	40	2,500	100	100	100
• AIR LIQUIDE DA 1/30	17	2,941	50	50	50
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,500	169	169	169
Total			12 268 071	9 262 574	12 340 733

Note 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève au 30 Juin 2022 à D : 2.972.994 et se détaille comme suit :

Titres	Nombre	Coût moyen Unitaire	Valeur comptable au 30/06/2022	Valeur comptable au 30/06/2021	Valeur comptable au 31/12/2021
1 Certificat de dépôt	-	-	-	1 500 000	1 000 000
1 SICAV- RENDEMENT	355	103,254	36 655	1 037 018	2 524 044
1 ARTES	52 418	7,176	376174	653 038	376174
1 MONOPRIX	80 000	7,659	612 682	612 682	612 682
1 SFBT	27 000	16,309	440 332	440 332	440 332
1 CARTHAGE CEMENT	211 600	2,105	445 521	445 521	445 521
1 SPDIT SICAF	47 985	5,999	287 864	287 864	287 864
1 ATTIJARI BANK	10 250	16,759	171 781	171 781	171 781
1 ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	9,244	152 533	152 533	152 533
1 ONE TECH HOLDING	30 000	4,333	130 000	130 000	130000
UIB	10 000	12,153	121 530	121 530	121 530
SITEX	3 682	22,451	82 664	82 664	82 664
1 POULINA GROUP HOLDING	12 000	6,648	79 776	79 776	79 776
Oil Libya Tunisie	231	119,606	27 629	27 629	27 629
Société de Gestion des exportations	100	100,000	10 000	10 000	10 000
SACEM	10 000	0,172	1 720	1 720	1 720
Société TFT	1	10,000	10	100	10
SAH	22 803	15,994	364 721	293 951	364 721
SOTUVER	27 000	6,753	182 337	182 337	182 337
LAND OR	2 290	8,300	19 007	19 007	19 007
Total brut			3 542 936	6 249 483	7 030 325
Provisions pour dépréciation des titres		(A)	(569 942)	(508 491)	(567 428)
Total net			2 972 994	5 740 992	6 462 897

		6 462 897
Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit : <u>Solde au 31/12/2021</u>		4 191 808
Achats		
* SICAV RENDEMENT	1 191 808	
* CD	3 000 000	
Ventes		(7 678 761)
* SICAV RENDEMENT	(3 678 761)	
* CD	(4 000 000)	
Moins-value latente sur titres SICAV Rendement		(436)
Dotations aux provisions		(80 960)
Reprises sur provisions		78 446
Solde au 30/06/2022		2 972 994

(A) : Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

Titres	Solde au 31/12/2021	Dotations	Reprises	Solde au 30/06/2022
• SITEX	60 242	-	-	60 242
• SACEM	1 720	-	-	1 720
• Société de gestion des exportations	10 000	-	-	10 000
• ARTES	52 388	-	52 388	-
• CARTHAGE CEMENT	163 034	-	22 218	140 816
• MONOPRIX	234 921	-	3 840	231 081
• SAH	45 123	64 692	-	109 815
• SFBT	-	15 352	-	15 352
• LAND OR	-	916	-	916
Total provisions	567 428	80 960	78 446	569 942

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2022 à D : 1.891.357 contre D : 1.720.038 au 30 juin 2021 et se détaille comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
• Etat, excédent d'impôt à reporter	(Voir note 14)	144 710	150 548	145 555
• Compte d'attente		272	272	272
• Charge constatées d'avance		4 166	7 726	2 212
• Produits à recevoir (*)		1 742 481	1 561 764	-
Total		1 891 629	1 720 310	148039
• Provision sur compte d'attente		(272)	(272)	(272)
Total		1 891 357	1 720 038	147767

(*) : Il s'agit des dividendes à recevoir dont la distribution est décidée avant le 30 Juin 2022.

note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 30 Juin 2022, un solde de D : 27.394 contre D : 52.087 au 30 juin 2021. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque tunisienne.

note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
• Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
• Réserve légale	(B)	1 000 000	1 000 000	1 000 000
• Prime d'émission		340 000	340 000	340 000
• Autres réserves		1 373 591	1 373 591	1 373 591
• Résultat reportés		2 294 957	2 237 972	2 237 972
	Total	15 008 548	14 951 563	14 951 563
Résultat net de l'exercice	(1)	2 025 287	1 682 350	3 956 985
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	17 033 835	16 633 913	18 908 548
Nombre d'actions	(2)	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		2,025	1,682	3,957

(A) Au 30 Juin 2022, le capital social est de D: 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D: 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint :

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2022 à D : 125.981 contre D : 141.778 au 30 juin 2021 et se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Etat, retenues à la source	130	120	12 692
Etat, TCL à payer	544	3 385	4 785
Actionnaires dividendes à payer	983	878	878
Contribution Sociale de Solidarité	-	-	300
Produits constatés d'avance	-	17 695	10 484
Charges à payer	124 324	119 700	34 193
Total	125 981	141 778	63 332

Note 9 : REVENUS DES TITRES - DROITS DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société.

Ils s'élèvent au 30 juin 2022 à D : 1.952.202, contre D : 1.901.847 au 30 juin 2021. Ils se détaillent, par titre, comme suit :

Titres	Nombre de coupons	Dividende par action	Dividendes au 30/06/2022	Dividendes au 30/06/2021	Dividendes au 31/12/2021
•ASTREE	471 000	2,800	1 318 800	1 389 998	1 389 998
• SICAV- RENDEMENT	23 660	4,879	115 437	236 343	236 343
• AIR LIQUIDE	66 804	5,500	367 422	158 976	158 976
•COTUSAL	13 924	-	-	-	1 503 792
• ARTES	52 418	0,800	41 934	-	41 934
• SPDIT SICAF	47 985	0,600	28 791	28 791	28 791
• ATTIJARI BANK	10 250	3,150	32 288	27 675	27 675
• SFBT	27 000	0,715	19 305	19 305	19 305
• UIB	10 000	0,700	7 000	7 000	7 000
• ONE TECH HOLDING	30 000	0,230	6 900	5 000	5 000
• Société TFT	1	-	-	31	31
• ENNAKL AUTOMOBILES	16 500	0,650	10 725	10 725	10 725
• POULINA GROUP HOLDING	12 000	0,300	3 600	3 120	3 120
• SAH	22 803	-	-	5 245	5 245
• SOTUVER	27 000	-	-	9 180	9 180
• LAND OR	2 290	-	-	458	458
Total			1 952 202	1 901 847	3 447 573

Note 10 : REVENUS DES PLACEMENTS

Cette rubrique se détaille comme suit:

Titres	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
• Plus-values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	219	3 654	39 890
• Plus-values latentes sur titres SICAV RENDEMENT	-	-	5 990
• Intérêts des certificats de dépôt	28 460	51 981	103 818
• Plus values réalisées sur titres cotés	239 013	-	862 860
Total revenus des placements	267 692	55 635	1 012 558

Note 11 : CHARGES SUR PORTEFEUILLE TITRES

Les charges sur portefeuille titres totalisent un solde de D : 56.797 au 30 juin 2022, contre un solde de D : 154.629 au 30 juin 2021. Il se détaille comme suit :

Titres	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
• Moins-values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT	56 361	133 707	133707
• Moins values-latentes sur titres SICAV-RENDEMENT	436	20 922	-
• Moins-values réalisées sur titres cotés	-	-	897
Total	56 797	154 629	134604

130.856, contre D : 134.138 au 30juin 2021.

Note 12 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2022 à D : II

se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
• Location	5 815	5 537	11 076
• CMF	800	700	1 200
• TUNISIE CLEARING	3 108	3 108	6 083
• BVMT	1 190	1 190	2 380
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	11 174	8 929	17 742
• Publicité, publications, relations publiques	4 533	2 830	4 856
• Frais de garde	46 637	44 821	100 047
• Jetons de présence	12 000	12 000	24 000
• Impôts & taxes	3 553	11 463	26 993
• Frais de gestion Banque de Tunisie	38 768	36 922	73 843
• Frais de courtage	2 782	4 421	47 469
• Pénalités de retard	-	1 195	1 236
• Autres charges	496	1 022	1 022
Total	130 856	134 138	317 947

Note 13 : DOTATIONS AUX PROVISIONS

Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
• Provisions pour dépréciation des titres	80 960	93 887	268 334
Total	80 960	93 887	268 334

(cf. note 4)

Note 14 : IMPOT SUR LES SOCIETES ET CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE

L'impôt sur les sociétés, est estimé au 30 Juin 2022 à D : 4.440 contre D : 3.915 au 30 Juin 2021. Il est déterminé comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Résultat comptable avant impôt	2 029 727	1 686 265	3966 193
Réintégrations			
* Provisions pour dépréciation des titres	80 960	93 887	268 334
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice précédent	5 990	45 068	-
* Moins-values réalisées sur SICAV-RENDEMENT après distribution des dividendes	56 361	133 707	133707
* Moins-values latentes sur titres SICAV constatées à la clôture de la période en cours	436	20 922	-
* Pénalités de retard	-	1 195	1 236
* Retenues à la source libératoires d'impôt sur les placements	2 212	7 106	17 380
Déductions			
* Reprise sur provisions pour titres	(78 446)	(111 427)	(226 937)
* Plus-values latentes nettes sur titres SICAV, constatées à la clôture de l'exercice en cours	-	-	(5 990)
* Intérêts sur placements	-	(51 981)	(86 900)
* Plus values sur cessions des titres cotés	(239 013)	-	(862 860)
Résultat fiscal avant déduction des dividendes	1 858 227	1 824 742	3204 163
* Dividendes des actions	(1 858 227)	(1 824 742)	(3 204 163)
Résultat imposable	-	-	-
Impôt sur les Sociétés	4 440	3 915	8 908
Contribution sociale de solidarité instauré par l'article 53 la loi 2017-66 du 17 Décembre 2017 portant loi de finances de l'année 2018	-	-	300
A imputer			
* Excédent d'impôt antérieur	(145 555)	(154 463)	(154 463)
* Retenues à la source	(3 595)	-	-
IS à reporter	144710	150 548	145555

Note 15 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR PLACEMENTS FINANCIERS

Les encaissements pour opérations sur titres et sur placements financiers s'analysent comme suit :

Cessions de titres en valeurs brutes		3 751 423
* Placements courants	3 678 761	
* immobilisations financières : Titres ASTREE	72 662	
Moins-values réalisées sur cessions de titres		(56 361)
Plus-values réalisées sur titres SICAV RENDEMENT		219
Plus values réalisées sur titres cotés		239 013
Frais de courtage		(2 782)
		3 931 512

Les décaissements pour opérations sur titres et sur placements financiers s'analysent comme suit :

Acquisitions de titres en valeurs brutes		
* SICAV RENDEMENT		1 191 808
		1 191 808

Note 16 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit

- Revenus des titres-droits de propriété	1 952 202
- Produits à recevoir au 30 Juin 2022	(1742 481)
	209 721
- Intérêts des Certificats de Dépôt au 30 Juin 2022	28 460
- Produits constatés d'avance au 31 Décembre 2021	(10 484)
	17 976
- Retenues à la source / CD (20%)	(3 595)
	14 381
	224 102

Note 17 : DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit:

- Décision de distribution de dividendes(AGO du 16 mars 2022)	3 900 000
-	
Actionnaires, dividendes à payer au 31 Décembre 2021	878
-	
Actionnaires, dividendes à payer au 30 Juin 2022	(983)
	3 899 895

Note 18 : JETONS DE PRESENCE

Les jetons de présence distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit:

- Charges jetons de présence 2022	12 000
- Charges à payer 2021	3 000
- Charges à payer 2022	(12 000)

Valeur brute des jetons de présence

	3 000
- Retenues à la source / JP (20%)	(600)
- Jetons de présence nets	2 400

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2022

Messieurs les Actionnaires de la société Placements de Tunisie -SICAF

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 11 Juin 2020 et en application des dispositions de l'article 21-bis de la loi n° 94 -117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société "Placements de Tunisie - SICAF" pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 17.159.816, un bénéfice de D : 2.025.287 et une trésorerie positive à la fin de la période pour D : 27.394.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société "Placements de Tunisie - SICAF", comprenant le bilan au 30 Juin 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction sur les états financiers intermédiaires

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base d'un examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes internationales d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit ; en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « Placements de Tunisie - SICAF » au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Août 2022

FINOR

Walid BEN SALAH

